



LE FLASH COACHING

Le flash coaching est un accompagnement individuel court et ciblé, proposé aux agents de la fonction publique territoriale. Réactif, concret et orienté solutions, il permet de répondre à une problématique professionnelle spécifique en un temps limité. L'objectif ? Apporter des réponses immédiates et des outils actionnables pour avancer efficacement.

➤ LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- **Prendre une décision** importante et/ou complexe
- **Résoudre un problème professionnel** ou débloquer une situation
- **Se préparer à un événement clé** (réunion, entretien, présentation)
- **Atteindre un objectif professionnel à court terme**, clarifier ses priorités, établir un plan

➤ LES MODALITÉS

Cette démarche peut être proposée à l'agent par son employeur ou faire suite à la demande de l'agent en accord avec son employeur.

Un **entretien préalable gratuit et sans engagement** avec une coach professionnelle permet d'analyser la situation et de valider la pertinence du format flash coaching au regard de l'objectif visé.

L'accompagnement peut se dérouler **en présentiel ou en distanciel** (visioconférence, téléphone).

La prestation s'effectue sur **1 à 3 séances maximum** avec des durées variables selon la problématique : **30 minutes, 1h, 1h30 ou 2h** (2h si une seule séance). Les séances sont espacées **d'1 à 2 semaines maximum**.

➤ NOS SOLUTIONS

Une **coach professionnelle certifiée** du Centre de gestion, formée aux méthodes d'accompagnement court, accompagne l'agent dans cette démarche personnalisée et réactive.

La démarche individualisée amène la personne accompagnée à :

- Identifier ses ressources et les leviers sur lesquels agir rapidement
- Atteindre ses objectifs professionnels à court terme
- Définir une stratégie d'action claire et immédiatement opérationnelle

➤ LES TARIFS

Le coût du flash coaching est à la charge de l'employeur (si accord).

Le montant pour 4 heures 30 d'accompagnement est de 649 euros.

Un entretien préalable avec une coach permet d'analyser la demande et d'établir ainsi une proposition financière adaptée aux besoins de l'agent.

 | **LE FLASH COACHING****➤ LE DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT****Entretien préalable gratuit et sans engagement
(30 mn par téléphone)**

- Analyser la demande et identifier la problématique
- S'assurer de la pertinence du format flash coaching
- Définir les objectifs et modalités d'accompagnement
- Poser le cadre de confidentialité

**Séances de coaching (1 à 3 séances maximum)**

- Analyser la demande et coconstruire les objectifs
- Approfondir l'analyse de son positionnement professionnel
- Développer la connaissance de soi (personnalité, valeurs, motivations)
- Identifier et formaliser les compétences transférables
- Bénéficier d'exercices de coaching pour dépasser les blocages
- Se projeter dans l'avenir professionnel
- Construire un plan d'action personnalisé

**Mise en œuvre du plan d'action**

- Application immédiate des solutions identifiées
- Suivi de l'atteinte des objectifs définis
- Évaluation de l'impact et de la satisfaction

➤ LES CONTACTS

✉ evolution.professionnelle@cdg29.bzh

☎ 02 98 64 11 30